

Propos recueillis par **ALEXIS LACROIX ET YAËL SCEMAMA**

ENTRETIEN

Francis Kalifat

« Le rejet des extrêmes est un impératif moral et politique »

AJ À la veille de la Convention nationale du dimanche 14 novembre, le président du CRIF, Francis Kalifat, répond sans langue de bois à un long entretien de la rédaction. Il se prête également à l'exercice d'un « Face aux lecteurs » sur les sujets qui les préoccupent et qui ont pour noms : **Éric Zemmour, sécurité, antisémitisme et représentativité du leadership communautaire.**

Actualité Juive Nous sommes à quelques mois d'une élection présidentielle cruciale pour le pays. Quel regard général portez-vous sur la société française ?

Francis Kalifat : La société française est en crise profonde : elle doute de son modèle et, au fond, de son propre destin. Nous sommes entrés dans une phase où partout dans le débat public, nous entendons monter une idéologie du « eux et nous », du « eux contre nous », que nous pourrions résumer ainsi : ce sont les identitaires contre les Républicains. Et dans ce combat, le problème est double : non seulement, le camp des identitaires, qui agrège aussi bien les islamistes que l'extrême droite a le vent en poupe, mais surtout le camp républicain est faible parce qu'il doute de sa légitimité et de sa force.

Il y a toujours eu, en France, deux courants politiques qui s'opposent : l'un décliniste qui considère que la France est condamnée à un lent déclin social, économique, culturel et l'autre qui, même dans les moments de crise, croit dans la capacité du pays à trouver les ressources pour un sursaut. Si par le biais des Juifs de France, l'histoire juive peut apporter quelque chose à la France, je crois que c'est fondamentalement cette idée que notre destin collectif est toujours entre nos mains.

Le CRIF a solennellement appelé à ce qu'il n'y ait « pas une seule voix juive » pour le candidat encore non déclaré, Éric Zemmour. Cet appel vous a valu une salve de critiques d'une partie de la communauté juive. Persistez-vous dans cet appel ?

F.K. : Je persiste et je signe ! Le CRIF a toujours appelé à rejeter à la fois l'extrême gauche et l'extrême droite lors des scrutins électoraux. Pour quelles raisons devrions-nous refuser d'appliquer à la presque candidature Zemmour ce que nous avons toujours fait pour tous les extrêmes ? Le fait qu'il soit juif n'enlève rien au fait qu'il est d'extrême droite !

Les propositions du presque candidat Éric Zemmour s'inscrivent mot à mot dans les pas de celles de l'extrême droite traditionnelle. Prononcés par n'importe qui d'autre, ses propos sur Pétain qu'il cherche, au fond, à réhabiliter, sur Dreyfus dont il interroge l'innocence, sur les lois mémorielles qu'il veut abroger, sur la loi Pleven qu'il veut supprimer, refaisant de l'antisémitisme une opinion et non plus un délit, auraient dû faire bondir non pas la vaste majorité, mais l'ensemble de la communauté juive de France. Je pense aussi à ses propos sur les victimes de Toulouse mises en équivalence avec leur bourreau et contestées dans leur appartenance à la communauté nationale parce qu'elles sont enterrées en Israël ou sur la douleur de Samuel Sandler qu'il qualifie d'obsessionnelle et manipulée par ses avocats. Jean-Marie Le Pen, lui-même, a indiqué à quel point il se reconnaissait dans la candidature de Zemmour. Il en a fait son fils spirituel et son héritier politique. Quel est donc ce venin qui rend certains de nos coreligionnaires, heureusement largement minoritaires, soudainement si cléments avec un discours d'extrême

droite ? Le rejet des extrêmes est pour les Juifs de France un double impératif : moral et politique. Moral parce que les propositions, en l'occurrence de l'extrême-droite et de Zemmour, vont à l'encontre des valeurs à la fois du judaïsme et de la République. Mais c'est également un impératif politique car le CRIF a pour mission de défendre les intérêts des Juifs de France : quand un candidat, quel qu'il soit, parle par exemple de la kippa comme d'un « selfie religieux » comme Zemmour l'a fait en 2016, et affiche la volonté d'interdire le port de la kippa dans l'espace public, il trouvera le CRIF en travers de son chemin.

Dans une république indifférente par la loi et par sa vocation universaliste aux spécificités religieuses et ethniques, cela a-t-il vraiment un sens d'isoler comme une donnée à part le vote supposé des Françaises et des Français juifs ?

F.K. : En France, au moment de voter, il n'y a ni Juifs, ni Corses, ni catholiques, ni Bretons, ni Arabes, ni Basques, etc : il n'y a que des citoyens français qui font leur devoir individuel et collectif. Cette approche universaliste est l'honneur et la grandeur de la République. Je veux, d'ailleurs, rappeler aux lecteurs d'*Actualité Juive* combien cet universalisme et la laïcité qui l'a accompagné à partir de 1905 ont protégé les Juifs. Nous avons, d'ailleurs, célébré il y a quelques semaines, le 27 septembre, les 230 ans du décret d'émancipation des Juifs de France. Pour la première fois en Europe, les Juifs bénéficiaient, à

quelques éléments près qui seront réglés au XIX^{ème} siècle, d'une pleine et entière citoyenneté. Je n'oublie pas que cette émancipation n'a rien réglé de la question de l'antisémitisme, mais je suis reconnaissant à cette belle idée universaliste de ne pas avoir laissé les Juifs de côté.

Et c'est précisément parce que les Juifs sont pleinement parties prenantes de la société française, qu'il est naturel qu'ils partagent avec leurs concitoyens leur sensibilité, héritée des valeurs du judaïsme et de leur histoire. La vie politique et sa traduction électorale par le vote sont le lieu par excellence du débat d'idées et de la confrontation des courants d'opinion. C'est précisément s'inscrire dans le débat démocratique que d'exprimer en quoi nous considérons que la quasi-candidature Zemmour heurte nos valeurs !

Redoutez-vous les conséquences du décalage – que d'aucuns appellent la déconnexion – entre les institutions représentatives de la communauté et la base communautaire que ces prises de position ont engendrée ?

F.K. : Cette « déconnexion », qu'il faut tout de même relativiser, n'est pas une spécificité du moment, ni même de la communauté juive. La société française est elle-même traversée depuis trente ans par un vaste mouvement de défiance vis-à-vis de toutes les instances représentatives et les cadres institutionnels. Les syndicats, les partis politiques, le tissu associatif, etc sont tous contestés dans leur représentativité. C'est une remise en question très



De nombreux analystes et géographes (de Jérôme Fourquet à Christophe Guilluy) ont décrit, depuis plusieurs années, le processus de « fragmentation » et d'« archipélisation » de la France. Selon vous, y a-t-il actuellement, une traduction de ces évolutions, au sein même de la communauté juive ?

F.K. : La communauté juive a toujours été riche de sa diversité. Je ne crains pas cette diversité d'opinions et d'engagements tant que nous savons par ailleurs ce que nous partageons. La diversité est d'abord un signe de vitalité.

La création, puis la vie du CRIF, témoignent précisément de la capacité à rassembler des éléments a priori très opposés : à la création du CRIF, en 1943, se sont notamment retrouvés des Juifs sionistes, des Juifs communistes ou bundistes et des Juifs religieux avec l'idée qu'il fallait s'entendre pour défendre au mieux les intérêts des Juifs de France dans une période tragique. Ce fil rouge de la diversité reste au cœur de la vocation du CRIF. À l'échelle de la communauté, je comprends aujourd'hui bien entendu que l'on puisse s'inquiéter de divisions que nous voyons grossir à vue d'œil. Mais je considère que le véritable défi n'est pas tant celui de la fragmentation de la communauté que celui de l'effritement de l'engagement. Trop de Juifs font le choix de se tenir loin de la communauté et font le choix d'une vie juive exclusivement individuelle ou familiale. C'est au fond la

profonde car les démocraties occidentales sont précisément, depuis les Lumières, construites sur le principe de la représentation pour assurer le fonctionnement et la légitimité démocratiques. Ce modèle est aujourd'hui contesté sur le plan idéologique par la dynamique du populisme et sur le plan pratique par les nouvelles technologies qui laissent penser qu'au fond, nous pourrions remplacer la démocratie représentative par un référendum permanent.

La communauté est traversée par la même problématique. Si les institutions peuvent toutes, bien entendu, améliorer leur fonctionnement, mon sentiment est qu'il s'agit aussi d'un déficit de pédagogie et de communication : trop peu de personnes savent, par exemple, que les instances du CRIF sont élues par une assemblée générale de 270 personnes, elles-mêmes désignées par plus de 70 associations différentes. On peut reprocher beaucoup de choses au CRIF, mais pas son manque de démocratie et de représentativité.

Nous avons, par ailleurs, créé au CRIF, sous l'impulsion de Roger Cukierman, il y a une quinzaine d'années, une association des Amis du CRIF pour permettre précisément aux individus qui le souhaitent de

s'associer à l'action du CRIF. C'est une manière pour nous de renforcer la proximité avec les membres individuels de la communauté.

La secousse populiste qui traverse la communauté dans le sillage de la quasi-candidature d'Éric Zemmour vient donc réveiller des questions

socier. Je constate tout de même, que malgré la réalité des désaccords qui peuvent traverser la communauté, il n'y a pas de désertion des institutions. Elles sont vivantes et dynamiques.

Et puis, il faut cesser de regarder dans le rétroviseur en se disant que

JE REFUSERAI TOUJOURS DE NIER LES PROBLÈMES DANS LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS JUIVES, MAIS NE COMPTÉZ PAS SUR MOI POUR CÉDER À LA CRITIQUE SYSTÉMATIQUE

plus anciennes. Cette question fait l'objet de nombreuses discussions entre dirigeants communautaires. Je pense, cependant, que l'attachement des Juifs de France à leurs institutions est plus fort que ce désaccord.

Le leadership du judaïsme français est-il toujours aussi représentatif qu'il y a vingt ou trente ans ?

F.K. : Là encore, qu'entendons-nous par représentatif ? Les institutions juives représentent les Juifs qui veulent bien s'y associer. Il n'y a pas, en France, d'assignation identitaire et les Juifs qui ne veulent pas être représentés par les institutions juives sont libres de ne pas s'y as-

tout était mieux avant. Je milite dans la communauté depuis près de 50 ans. J'ai connu des périodes où la communauté était beaucoup plus divisée qu'elle ne l'est aujourd'hui et où ses représentants étaient encore plus contestés ! Je refuserai toujours de nier les problèmes de fonctionnement des institutions et les points d'amélioration, mais ne comptez pas sur moi pour céder à la critique systématique. Ce serait à la fois injuste et inutile.

Je considère que les institutions juives sont un bien collectif des Juifs de France. Elles appartiennent à tous et sont ouvertes à tous ceux qui veulent s'y investir, dans le respect de leurs fonctionnements respectifs.

traduction, dans la communauté, d'un mouvement vers une société individualiste. Je pense que ce mouvement est profondément contraire aux valeurs et à l'histoire juives qui ont toujours considéré que l'identité juive se vit au pluriel. Et ce pluriel a besoin d'associations et d'institutions pour être incarné.

Évoquons les quatre années et demie de présidence d'Emmanuel Macron. Nos compatriotes juifs ont-ils, d'après vous, le sentiment d'avoir été entendus et que l'antisémitisme du quotidien est efficacement combattu ?

F.K. : Chaque président de la République a sa ligne politique, que l'on peut partager ou non. Mais la

lutte contre l'antisémitisme a fait partie, au moins depuis Nicolas Sarkozy, des quelques sujets sur lesquels la continuité a primé sur les approches partisanes.

Le problème auquel nous sommes aujourd'hui confrontés n'est pas d'être entendu par les pouvoirs publics : au niveau national, comme dans les principales collectivités locales, il y a une réelle conscience par les autorités politiques de la réalité de l'antisémitisme. Nous n'en sommes plus, heureusement, à la question du déni, qui a marqué les premières années après 2000. Nous avons, en revanche, plusieurs défis à relever : le premier est l'indifférence d'une partie de nos concitoyens. Nous devons mieux faire comprendre que l'antisémitisme les concerne car comme je le rappelle souvent, si l'antisémitisme commence avec les Juifs, il ne s'arrête jamais aux Juifs.

Le second défi est la faiblesse de la réponse judiciaire. Sans même parler du cas de Sarah Halimi, sur lequel nous reviendrons, de nombreux magistrats n'ont pas conscience qu'une réponse pénale laxiste face à l'antisémitisme réduit à néant la force dissuasive de l'arsenal législatif français contre l'antisémitisme, pourtant l'un des plus stricts au monde. C'est cette faiblesse de la réponse judiciaire face aux petits passages à l'acte antisémite (graffitis, insultes, harcèlement scolaire etc) qui nourrit l'antisémitisme du quotidien. Face à cet antisémitisme qui pollue la vie de nombreux Juifs de France, nous devons convaincre qu'il faut davantage de fermeté car les actes antisémites de petite gravité sont souvent les premiers pas vers des passages à l'acte plus grave par la suite, contre les Juifs mais aussi contre la société dans son ensemble.

Enfin, nous sommes aujourd'hui engagés dans une bataille majeure, celle de faire comprendre aux Français que l'antisionisme relève bien de l'antisémitisme. C'est un combat fondamental si l'on veut s'attaquer à la vague d'antisémitisme actuel. Je pense souvent à la formule de Vladimir Jankélévitch qui avait eu ces mots : « L'antisionisme est l'antisémitisme justifié, mis enfin à la portée de tous. Il est la permission d'être démocratiquement antisémite ». Dans cette bataille de longue haleine, des avancées réelles ont été faites.



LA FAIBLE RÉPONSE JUDICIAIRE FACE AUX PETITS PASSAGES À L'ACTE NOURRIT L'ANTISÉMITISME DU QUOTIDIEN



Je pense notamment à l'adoption par l'Assemblée nationale, le Sénat et de nombreuses municipalités de la définition de l'antisémitisme de l'IHRA qui intègre explicitement la dimension antisioniste, qui faisait suite au discours du président de la République Emmanuel Macron au dîner du CRIF en 2019. Je pense également au fait que la France est l'un des seuls pays à disposer d'une législation permettant de faire condamner le mouvement BDS devant les tribunaux.

Certaines voix se lèvent pour reprocher à l'institution que vous présidez d'avoir, sur la durée, montré une vigilance importante à l'endroit de l'extrême droite, en négligeant de surveiller la gauche radicale, grande pourvoyeuse de « néo-antisémitisme ». Que leur répondez-vous ?

F.K. : C'est un faux procès fait au CRIF, qui relève pour moi, soit le plus souvent de l'ignorance, soit parfois de la mauvaise foi ! Je le dis d'autant plus aisément qu'il s'agit ici de rappeler les paroles et les actes à la fois lucides et courageux de mes prédécesseurs.

Souvenez-vous, par exemple, du discours de Roger Cukierman au dîner du CRIF 2003, qui avait dénoncé « l'alliance rouge-brun-vert ». Personne n'avait alors dit aussi fort que le CRIF le danger que représentait l'extrême gauche, par son engagement antisionisme et son alliance contre-nature avec les islamistes.

De la même manière, Richard Prasquier a, en novembre 2011, reproché aux Verts d'avoir cédé « aux sirènes de la détestation d'Israël ». Et moi-même, j'ai poursuivi avec vigueur ce combat. En demandant la dissolution du mouvement BDS dès juillet 2016, le qualifiant « de groupe illégal qui véhicule sous le couvert de l'extrême gauche et de l'antisionisme, un antisémitisme virulent et violent ». Permettez-moi encore de rappeler ma dénonciation régulière des différents propos haineux de Jean-Luc Mélenchon. Et j'ai d'ailleurs été, malheureusement, bien peu soutenu lorsque en 2018, à l'occasion de la manifestation en hommage à Mireille Knoll, j'ai souhaité qu'au même titre que Marine Le Pen, Jean-Luc Mélenchon ne manifeste pas à nos côtés. À cette occasion, j'avais affirmé sur le plateau de BFMTV que le Front national, comme la France insoumise, étaient « tous les deux,

pour moi, des vecteurs de haine dans notre pays, la haine des Juifs de l'extrême droite d'un côté, de l'autre la haine d'Israël de l'extrême gauche qui est aussi une forme de la haine des Juifs ».

Ceux qui font ce procès au CRIF de mauvaise foi, ont en réalité un agenda politique, celui de normaliser l'extrême droite. Le CRIF gardera toujours un engagement total contre tous les antisémitismes, qu'ils soient d'extrême gauche, d'extrême droite ou issus de l'islam radical. C'est une question de cohérence et c'est l'intérêt des Juifs de France.

L'affaire Sarah Halimi connaît de multiples rebondissements. Aujourd'hui, la police est accusée de ne pas avoir agi la nuit de l'assassinat du Dr Halimi. Quel regard portez-vous sur cette découverte dramatique ?

F.K. : L'assassinat de Sarah Halimi reste un traumatisme profond pour l'ensemble des Juifs de France. Le fait que l'assassin se soit introduit au domicile de sa victime a ajouté une dimension supplémentaire à l'antisémitisme de cette affaire, comme si cela signifiait aux Juifs qu'ils n'avaient pas de havre de paix, même dans leur intimité familiale.

L'exonération de la responsabilité de l'assassin par la justice de notre pays constitue une inquiétude majeure. Où est donc la justice lorsque la consommation volontaire de stupéfiants permet d'échapper ensuite au procès dont la famille, les Juifs de France et la France entière ont besoin ? Nous avons confiance dans la justice de notre pays, mais nous considérons que, sur ce dossier, une erreur grave de jugement conduit à un

déni de justice.

Toute la lumière doit être faite et toutes les responsabilités mises à jour. Qu'il s'agisse des forces de l'ordre, des magistrats instructeurs ou des experts psychiatres. C'est tout l'objet de l'installation de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale, que l'on doit à l'engagement et la volonté farouche du député Meyer Habib, à qui je veux rendre hommage. Pour autant, la raison et la décence commandent d'attendre la fin des travaux de la commission et la publication de ses conclusions pour réagir.

Une délégation du Crif s'est rendue à Jérusalem la semaine dernière. Pensez-vous que l'exécutif actuel, avec le tandem dirigeant Bennett/Lapid, souhaite, et est en mesure, de poursuivre voire d'étendre les accords de « normalisation » avec le monde arabe, forgés par Benyamin Netanyahou et Donald Trump ?

F.K. : Je rentre effectivement d'Israël où j'ai conduit la semaine dernière une délégation du CRIF. Ce rapprochement avec les Émirats arabes unis, Bahreïn, le Maroc et le Soudan sont pour Israël un accomplissement diplomatique majeur et ces accords doivent beaucoup à la qualité de la relation personnelle qui s'était établie entre Benyamin Netanyahou et Donald Trump. Peut-on envisager que de nouveaux accords soient établis en l'absence des deux principaux artisans ? Il me semble que c'est le sens de l'Histoire car ces accords sont aussi le résultat d'une réalité géopolitique qui s'affirme de plus en plus : Israël est devenu une superpuissance régionale et un acteur international de premier plan grâce à son développement

ISRAËL EST UNE SUPERPUISSANCE ET UN ACTEUR INTERNATIONAL DE PREMIER PLAN

technologique, économique, scientifique, militaire etc. Cette réalité n'échappe pas aux dirigeants dans le monde arabe et musulman dont l'intérêt, à un moment, sera de dissocier la question palestinienne de la question des relations bilatérales avec Israël. Si je ne doute pas un instant de la volonté d'Israël et de son gouvernement d'avancer vers de nouveaux accords, il reste néanmoins, à ce stade, une inconnue : quel sera le niveau d'engagement de la nouvelle administration américaine, alors que ces accords ont jusqu'à présent toujours eu besoin du parrainage américain ? Il est trop tôt pour être définitif, mais ma crainte est que le retrait d'Afghanistan soit

l'illustration d'un recentrage stratégique exclusif sur l'Asie, compte tenu de la menace chinoise, et que les États-Unis désinvestissent le champ diplomatique moyen-oriental. J'ajoute à ce constat un souhait : qu'un jour, l'Europe et en particulier la France, qui dispose de liens privilégiés avec le monde arabe et musulman, puisse à son tour aider l'établissement de tels accords. Dissocier la question du conflit israélo-palestinien d'une telle démarche demanderait au Quai d'Orsay de changer de logiciel, mais cela serait, je le crois intimement, l'intérêt de la France. Il n'est pas interdit de rêver à un changement de politique étrangère sur ce sujet ! ■

**CHABAD-ON-CAMPUS
PLATEAU DE SACLAY**

RENDEZ VOS ANNÉES D'ÉTUDES
ENCORE PLUS LUMINEUSES
GRÂCE À UN ESPACE CRÉÉ SPÉCIALEMENT POUR VOUS !

- HEC
- Ecole polytechnique
- Centrale - Supélec
- Télécom Paris
- Supoptique
- Campus d'Orsay
- Université Paris Saclay
- Tecomah
- ENS
- ENSTA
- ENSAE Paris
- ESTACA
- AgroParisTech
- Fac. de Médecine Chatenay Malabry

**Espace rencontres
Détente & culture
Restauration cachère
Cours de Torah
Chabbats pleins
Repas de Yom Tov
Voyages ...**

40 rue Alphonse Daudet
91400 Saclay
www.chabadsaclay.com
Tél. : 06 65 96 26 26

Habad ON CAMPUS
SACLAY
GRANDES ÉCOLES
ESPACE ZARKA

BETHLEHEM SACLAY

CAVAD

Société de Maintien à Domicile de personnes âgées
pour la COMMUNAUTÉ et avec du
PERSONNEL DE LA COMMUNAUTÉ.

Nous vous proposons une aide à domicile qui vous fera :
le ménage, les courses, vos repas ainsi que la préparation du Chabbat.

CAVAD est agréée par l'État
et prendra toutes vos Aides financières (APA...) en DIRECT

VOUS NE REGLEREZ RIEN VOIRE UNE DIFFERENCE SEULEMENT.

Accepte chèques CESU et Paris AUTONOMIE
N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements
afin de convenir d'un Rendez-Vous à VOTRE DOMICILE.

Mme Sarah : 06.61.62.22.18
Sté CAVAD : 2 bis rue Dupont de l'Eure 75020 Paris



Pages réalisées par LA RÉDACTION

ÉRIC ZEMMOUR, ANTISÉMITISME, COMMUNAUTÉ JUIVE...

Francis Kalifat face aux lecteurs

1

Bonjour Monsieur Kalifat, J'ai été très choquée par votre position dans la campagne : « Pas une voix juive pour Zemmour ». Nous, Juifs de France, ne vous avons rien demandé ! Depuis quand le CRIF nous dit-il pour qui voter ? Occupez-vous plutôt de nos problèmes du quotidien... Ils sont très graves. Ce gouvernement d'incompétents ne fait rien pour stopper l'islamisation de la France.
Simone Atlan (Cannes).

Francis Kalifat : Chacun est libre de se sentir représenté ou non par les institutions juives en général et par le CRIF en particulier. Mais je le répète : la légitimité et la représentativité du CRIF proviennent avant tout du fait qu'il fédère plus de 70 organisations juives, couvrant l'ensemble du spectre de la vie juive en France. Que le CRIF invite les électeurs à se détourner des extrêmes n'a rien de nouveau et je n'ai pas entendu les mêmes critiques sur la légitimité de ces appels lorsqu'il s'agissait de faire barrage à Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen. Quant aux problèmes du quotidien des Juifs de France, nous n'avons pas attendu cette campagne électorale et la

percée d'Éric Zemmour. Aucune organisation n'a fait plus que le CRIF depuis vingt ans pour faire prendre conscience à la France de la réalité et du danger de l'antisémitisme, dans toutes ses composantes. J'ai d'ailleurs souvent décrit, dans mes déclarations publiques, la vie retranchée de ces Français juifs qui subissent dans leur environnement immédiat insultes, crachats, graffitis, courriers anonymes, mézouzot arrachées et violences physiques. C'est un antisémitisme du quotidien, une forme d'antisémitisme d'atmosphère, qu'il est difficile de mesurer parfaitement et qui finit par se traduire par une forme d'exil intérieur, puisque les Juifs qui le peuvent font le choix de quitter ces quartiers. ■

2

Etonné et déçu que le CRIF fasse beaucoup plus de bruit contre un homme qui n'est même pas encore candidat - M. Zemmour -, plutôt que contre les « islamo-racailles ». M. Kalifat, quand le CRIF va-t-il ouvrir les yeux sur les vrais dangers ?
Elie Aboaf (Sarcelles)

Francis Kalifat : Cette question appelle plusieurs réponses. La première partie de votre question porte sur le fait que nous réagissions face aux propos de quelqu'un qui n'est même pas encore candidat à l'élection présidentielle. C'est, pour l'heure, exact. Mais pourquoi devrions-nous par exemple limiter la dénonciation des propos révisionnistes ou racistes aux seuls candidats ? Quand nous sommes montés au créneau face à Dieudonné ou à Alain Soral, quand nous dénonçons les islamistes, il ne viendrait à l'idée de personne de délégitimer ces prises de position parce que les personnes qu'elles visent ne sont pas candidats à une élection ! Éric Zemmour est un personnage public, acteur du débat public. Candidat ou pas, ses propos doivent donc être traités comme ceux de tout autre homme public. C'est précisément ce que nous faisons. Quant à la deuxième partie de la question, elle semblerait indiquer que le CRIF serait hémiplegique dans la lutte contre l'antisémitisme. C'est faux et archifaux. J'ai, à de nombreuses reprises, analysé l'antisémitisme comme un étai. Et nous, Juifs, sommes à l'intérieur de cet étai. Nous sommes pris entre l'antisémitisme traditionnel, surreprésenté à l'extrême droite, et l'antisémitisme antisioniste, surreprésenté à l'extrême gauche. Nous sommes coincés entre l'antisémitisme musulman très présent chez les 15 à 25 ans et le statut de cible privilégiée pour les terroristes islamistes. Ces forces hostiles s'unissent souvent dans l'obsession qu'elles ont d'Israël et des Juifs, dans la diabolisation qu'elles en font et dans l'antisémitisme qui en résulte. Nous combattons donc tous les antisémitismes, d'où qu'ils viennent et sans angélisme. ■

3

M. Meyer Habib a le courage de refuser le « Zemmour-bashing ». Pourquoi pas vous, M. Kalifat ? Est-ce votre proximité avec M. Macron ? Je

souhaiterais recevoir des explications.
Maurice Benayoun (Livry-Gargan)

Francis Kalifat : Le CRIF ne reçoit pas de consigne d'une quelconque autorité, quelle qu'elle soit, et a fortiori pas de l'Élysée ! Depuis le début de mon mandat, comme mes prédécesseurs, j'ai toujours pris mes décisions au CRIF, en mon âme et conscience. Je crois que c'est d'ailleurs la principale promesse que nous faisons aux Juifs de France et à leurs institutions en étant président du CRIF : celle d'être libre et de faire des choix avec pour seul objectif de défendre l'intérêt et les valeurs des Juifs de France. Ce sont précisément ces valeurs et la défense de l'intérêt du judaïsme français qui m'ont amené à dénoncer les propos d'Éric Zemmour. L'homme, que je ne connais pas personnellement, m'est indifférent. En revanche, faire barrage à ses idées est un impératif. Ma ligne est simple : je réagis aux propos d'Éric Zemmour dans les mêmes termes que s'ils avaient été prononcés par qui que ce soit d'autre. Il en va de la cohérence et de la crédibilité du CRIF. Qui peut croire que si Marine Le Pen ou Jean-Luc Mélenchon avaient cherché à réhabiliter Pétain, nous nous serions tus ? ■

4

Le philosophe Bernard-Henri Lévy a attaqué M. Zemmour en suggérant qu'il n'était pas fidèle à l'« esprit du judaïsme ». Qu'avez-vous pensé de cette démarche ?

Noémie Oliel (Strasbourg)

Francis Kalifat : Il y a autant d'interprétations de « l'esprit du judaïsme » qu'il y a de Juifs. Pour autant, il y a malgré tout quelques idées que partagent tous nos sages. Parmi elles, le souvenir de vie d'esclaves en Égypte qui nous invite à garder une forme d'humanité face à notre prochain, quel qu'il soit. Éric Zemmour, de ce point de vue-là, ne s'inscrit pas dans les valeurs du judaïsme. C'est bien entendu son droit personnel le plus strict. Mais c'est également le droit (et le devoir !) du CRIF de veiller à ce que les Juifs et le judaïsme ne soient pas assimilés dans l'esprit des Français à ses propos outranciers. Dans cette affaire, il me semble que la volonté de Bernard-Henri Lévy était également, avant tout, de préserver le judaïsme français de l'idée que ses valeurs soient compatibles avec les dérives d'Éric Zemmour. C'est d'ailleurs précisément ce que Jean-Luc Mélenchon a scandaleusement fait il y a quelques jours en considérant qu'Éric Zemmour et ses propositions étaient dans un « scénario culturel du judaïsme ». C'est abject ! Nous devons faire tout ce qui est entre nos mains pour que le judaïsme ne sorte pas sali par la période que nous traversons. ■

5

M. Francis Kalifat, quels sont, selon vous, les cinq principaux problèmes les plus graves de la France ?

Francine Hofstadter (Metz)

Francis Kalifat : La France, comme la majeure partie des pays européens, est confrontée à de nombreux problèmes. Je retiendrai d'abord le terrorisme islamiste qui a fait près de 500 victimes dans notre pays depuis le début des années 2000. L'antisémitisme protéiforme qui va de l'extrême droite à l'extrême gauche en passant par l'islam radical, qui est responsable de l'assassinat de 12 Français juifs depuis le début des années 2000. La somme de ces formes différentes d'antisémitisme fait peser sur moins d'1% de la population totale de notre pays près de 50% de la totalité des actes et violences racistes recensés chaque année. Comment ne pas également s'inquiéter du poids de plus en plus fort des extrêmes dans la société française ? Entre l'extrême droite et l'extrême gauche, ce sont plus de 40% des Français qui déclarent vouloir voter pour des partis extrémistes aux prochaines élections. Enfin, sans participer à l'hystérisation du débat sur l'immigration, comment ne pas partager l'inquiétude des Français face à une immigration mal contrôlée qui ne donne plus les garanties d'une intégration réussie. ■

6

Cher M. Kalifat, j'ai des choses à dire et des idées. J'ai envie de m'engager pour la communauté. Comment accéder au Crif ou à une autre organisation ?

Jonathan Giami (Paris)

Francis Kalifat : Cher Jonathan, la communauté a besoin de votre engagement. Je suis sûr que vous trouverez parmi les 72 organisations fédérées par le CRIF et qui couvrent la quasi-totalité du spectre communautaire, celle qui correspond le plus à vos aspirations et à l'engagement que vous souhaitez avoir. C'est en tout cas le seul chemin pour militer au CRIF car seuls les membres des associations qui le composent peuvent participer aux débats et aux élections pour les différentes instances : comité directeur, bureau exécutif et pourquoi pas présidence de l'institution. En attendant, je vous propose de vous rapprocher de l'association des Amis du CRIF qui donne à tous ceux qui se reconnaissent dans l'action que mène le CRIF la possibilité de le soutenir et de le renforcer. Je reste à votre disposition si besoin pour vous aider à répondre à votre désir d'engagement. ■

7

Cher Francis Kalifat, êtes-vous de gauche ou de droite ?
Martine Ouaknine (Boulogne)

Francis Kalifat : Chère Martine Ouaknine, le président du CRIF dans sa responsabilité ne peut être ni de droite ni de gauche car le CRIF ne s'inscrit pas dans le débat politique partisan. C'est la condition nécessaire et indispensable pour garantir la cohésion de l'institution, sa capacité représentative

et pour demeurer l'interlocuteur des pouvoirs publics dans une démocratie comme la nôtre ou l'alternance entre la droite et la gauche est de la responsabilité des électeurs. En ce qui me concerne, bien sûr que, comme vous, j'ai des préférences politiques que ma fonction m'interdit d'exprimer pu-

bliquement. L'action du président du CRIF n'est dictée que par le souci de l'intérêt général et est totalement déconnectée du débat politique partisan.

Mes préférences politiques s'expriment dans le secret de l'isoloir et du vote lors des différentes élections. ■

8

Je suis un lecteur assidu d'Actualité Juive même si j'ai quitté la France pour les États-Unis il y a plusieurs années. Je suis inquiet par la hausse de l'antisémitisme et bouleversé de suivre à distance le procès des assassins de Madame Mireille Knoll. M. Kalifat, allons-nous un jour en finir avec la haine antijuive ?

Simon Zuili (New York)

Francis Kalifat : Merci pour cette question qui me donne l'occasion au moment où se déroule le procès des assassins de Mireille Knoll d'exprimer à nouveau toute ma solidarité et mon amitié à ses fils Alan et Daniel. Si ce procès est avant tout celui des assassins de leur maman, il doit aussi être le procès de l'antisémitisme qui tue encore en France. Je

partage, bien sûr, votre inquiétude quant à cette haine antijuive qui gangrène la société française. Je ne sais pas si nous allons réussir à en finir un jour, ce que je peux vous dire, c'est qu'en tant que président du CRIF, je continuerai à mettre toute mon énergie pour alerter et mobiliser les pouvoirs publics et pour obtenir le sursaut indispensable de

nos compatriotes afin qu'ils s'engagent avec force et détermination contre ce mal sournois qui prospère souvent du silence coupable et d'une autre lâcheté qui a pour nom l'indifférence ; car ce combat contre la haine antijuive ne doit pas être celui des Juifs, mais bien celui de la France dans toutes ses composantes. ■

9

Bonjour M. Kalifat, le dîner du Crif aura-t-il lieu en 2022 ? Et si oui, pouvez-vous baisser le prix de la soirée, inaccessible à mes finances ?

Jacques Bahloul (Créteil)

Francis Kalifat : Comme vous le savez, j'ai pris la douloureuse décision d'annuler la veille de sa tenue le dîner du Crif 2020, en raison de la terrible crise sanitaire qui s'abattait sur la France. J'espère que le rebond de l'épidémie auquel nous assistons ces derniers jours ne remettra pas en question le prochain dîner qui est prévu le 22 février prochain en présence du président de la République.

Quant au coût de la participation, il ne s'agit pas, vous le comprenez bien, que du coût du dîner, c'est aussi l'occasion pour les participants d'exprimer un soutien à l'action du CRIF en ajoutant au prix du dîner un don au CRIF afin de lui donner les moyens de son indépendance. Il est utile de rappeler que le CRIF ne fait appel à aucune subvention publique. ■

Joyeux Hanouka!

De la part d'Eldan, le meilleur service de location de voitures d'Israël

Nous espérons vous voir bientôt!



eldan
Le meilleur moyen de vivre Israël

f | i | eldan.co.il

Victime ou témoin de violences conjugales ?

**UN APPEL
POUR DIRE
STOP
AUX VIOLENCES
CONJUGALES**

01 47 07 39 55
appel anonyme gratuit

www.noaoserledire.fr

noa OSER LE DIRE

CONSISTOIRE CENTRAL
UNION DES COMMUNAUTÉS JUIVES DE FRANCE

CASP-COAGOR

Coopération
Féminine

OSE
OSER LE DIRE

OSJ